VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

Notaires

4 avenue de Paris
94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 5000 euros (cinq mille euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée Abominable, SASU en formation dont le siège social sera situé à 16 Rue Saint Remy 77100 MEAUX FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 16/04/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - CLAIRGIVRE, la somme de 5000 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 13/10/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

17 AVR. 2026

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
4, Avenue de Paris - 94300 Vincennes
VINCENNES M&B NOTAIRES

Me Antoine BASSOT

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr